

# Sanikal concentré

## Nettoyant sanitaire

- ▲ Nettoyant sanitaire exempt d'acide et de chlore, légèrement alcalin
- ▲ Dissout les résidus quotidiens de calcaire et de savon calcique ainsi que les salissures huileuses et grasses
- ▲ Parfum frais intense pendant le traitement
- ▲ Les surfaces traitées sont déperlantes et antisalissures
- ▲ Respecte les matériaux
- ▲ Conforme aux recommandations de nettoyage des fabricants de robinetterie
- ▲ Utilisable également en canon à mousse
- ▲ Sans marquage selon le règlement CLP



### Domaine d'application

Pour surfaces et objets résistant à l'eau en milieu sanitaire. L'application sur les surfaces calcaires comme le marbre peut les ternir.

### Application

Avant toute première application, vérifier la résistance du matériau sur une surface peu visible. 1 dose = 40 ml. Rincer à l'eau toutes les surfaces traitées.

#### Préparation de la solution prête à l'emploi :

Remplir le vaporisateur mousse de 500 ml d'eau froide jusqu'au marquage et ajouter 1 dose de produit concentré à partir du flacon doseur de 1 L ou d'une centrale de dosage Kiehl (par ex. DosiExpress). Remplir le vaporisateur mousse de 500 ml à l'aide d'une centrale de dosage Kiehl adaptée (par ex. DosiStation, DosiJet). Utiliser un conditionnement de 2 L avec une centrale de dosage Kiehl adaptée (par ex. DosiStation, Arcantec, DosiJet). Selon le domaine d'application, visser le pistolet buse mousse ou le bouchon gicleur.

#### Nettoyage courant (vaporisateur mousse) :

Mouiller la surface avec la solution prête à l'emploi et nettoyer avec un chiffon ou une éponge non abrasive. Consommation : 0,4 ml/m<sup>2</sup>.

#### Nettoyage courant (flacon équipé du bouchon gicleur) :

Pour le nettoyage de cuvettes de WC ou d'urinoirs, appliquer la solution prête à l'emploi sous le rebord, laisser agir brièvement et actionner la chasse d'eau. Consommation : 0,4 ml/m<sup>2</sup>.

#### Nettoyage courant (lavage manuel) :

80 ml pour 8 L d'eau froide.

Mouiller la surface avec la solution de nettoyage et nettoyer avec une frange. Consommation : 0,4 ml/m<sup>2</sup>.



### Indications

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit. Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.

### Composition (selon 648/2004/CE)

Tensioactifs non ioniques < 5 %, tensioactifs anioniques < 5 %, séquestrants, substances d'entretien, solvants hydrosolubles, stabilisants, colorants, parfums.

pH produit concentré : env. 9

pH solution prête à l'emploi : env. 7,5

Référence	Unité de conditionnement (UC)	Nombre UC par palette
j402407	Carton de 4 flacons doseurs PCR de 1 L	55
j402408	Carton de 3 bouteilles de 2 L	130

# Sanikal concentré

## Nettoyant sanitaire

---

### Marquage

Marquage (produit concentré) : SGH07, Attention. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. P280 Porter un équipement de protection des yeux.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Sanikal-Concentré

Date de révision: 17.03.2020

Code du produit: j4024\_sd

Page 1 de 8

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Sanikal-Concentré

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour le nettoyage et l'entretien professionnels

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG  
Rue: Robert-Bosch-Str. 9  
Lieu: D-85235 Odelzhausen  
Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466  
e-mail: info@kiehl-group.com  
Internet: www.kiehl-group.com  
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240  
Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43  
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145  
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59  
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029  
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,  
Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199  
Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662  
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH	Perfektastr. 57;	A-1230 Wien	Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93
KIEHL FRANCE S.A.R.L.	5, rue de Londres;	F-67670 Mommenheim	Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25
KIEHL Italia s.r.l.	Via San Rocco, 101;	I-16036 Recco (GE)	Tel. +39 / 0185 730 008
KIEHL Schweiz AG	St. Dionys-Str. 33;	CH-8645 Jona	Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74
KIEHL Hungary Kft.	Felsőipari körút 3/ D	HU-2142 Nagytarcsa	Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41
KIEHL Middle East LLC	A8-LIU 48/49 - KIZAD	Abu Dhabi, U.A.E.	Tel. +971 2 550 33 96

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0) 1 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

**Mention** Attention

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Sanikal-Concentré

Date de révision: 17.03.2020

Code du produit: j4024\_sd

Page 2 de 8

#### Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

conforme à 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques <5%, tensioactifs anioniques <5%, séquestrants, substances d'entretien, solvants hydrosolubles, stabilisants, colorants, parfums

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
68891-38-3	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfated, sodium salts			1 - < 5 %
	500-234-8		01-2119488639-16	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			1 - < 5 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

##### Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
68891-38-3	500-234-8	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfated, sodium salts	1 - < 5 %
	Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 10		

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

##### Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

##### Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

##### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.  
Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Sanikal-Concentré**

Date de révision: 17.03.2020

Code du produit: j4024\_sd

Page 3 de 8

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Tout moyen d'extinction possible.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Préventions des incendies et explosion**

Non demandé

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

**Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Sanikal-Concentré

Date de révision: 17.03.2020

Code du produit: j4024\_sd

Page 4 de 8

#### Conseils supplémentaires

Lors d'une utilisation conforme aux prescriptions, la valeur est loin du seuil limite. Un risque pour la santé n'est pas à craindre.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Non demandé

##### Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Protection respiratoire

Non demandé

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	vert
Odeur:	plaisante

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	env. 9,0	K-QP1012C
----------------------	----------	-----------

#### Modification d'état

Point de fusion:	<-8 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>78 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	>100 °C

#### Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

#### Dangers d'explosion

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	>300 °C

#### Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	indéterminé
-------------------------------	-------------

#### Propriétés comburantes

Sans rapport

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Sanikal-Concentré**

Date de révision: 17.03.2020

Code du produit: j4024\_sd

Page 5 de 8

Pression de vapeur:	indéterminé
Densité (à 20 °C):	1,08 g/cm <sup>3</sup> K-QP1012E
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement miscible

**Solubilité dans d'autres solvants**

indéterminé

Coefficient de partage:	indéterminé
Viscosité dynamique:	indéterminé
Viscosité cinématique:	indéterminé
Durée d'écoulement:	indéterminé
Densité de vapeur:	indéterminé
Taux d'évaporation:	indéterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	indéterminé
--------------------------	-------------

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.2. Stabilité chimique**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas exposer a des températures supérieures à 35 °C.

**10.5. Matières incompatibles**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation et corrosivité**

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Sanikal-Concentré**

Date de révision: 17.03.2020

Code du produit: j4024\_sd

Page 6 de 8

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire**

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées. Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**12.6. Autres effets néfastes**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**Information supplémentaire**Demande Chimique en Oxygène (DCO) 250 mg O<sub>2</sub>/g.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Vider soigneusement les bidons.

Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

**L'élimination des emballages contaminés**

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:** non applicable**14.2. Désignation officielle de****transport de l'ONU:****14.3. Classe(s) de danger pour le****transport:****14.4. Groupe d'emballage:** non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Sanikal-Concentré**

Date de révision: 17.03.2020

Code du produit: j4024\_sd

Page 7 de 8

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non demandé

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**Information supplémentaire**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1 / 3

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Sanikal-Concentré**

Date de révision: 17.03.2020

Code du produit: j4024\_sd

Page 8 de 8

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*